



Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 février 2020

DÉLIBÉRATION 2020-CA12-08
PRÉVISIONNEL DES CP LIÉS À L'AP « PLAN RÉGIONAL THD »

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à dix heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde, sous la présidence de Monsieur Vincent PAYET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires : Vincent PAYET, Alain ABADIE, Dominique FOURNEL,

Membres suppléants avec voix délibérative :

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant du Président de Région :

Mickaël HA-SUM, Chargé de Mission à la DIDN

Invités :

Ahmed ABDALLAH, Comptable Public de la Réunion THD.

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires : Olivier RIVIÈRE

Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°2018-CA03-02,

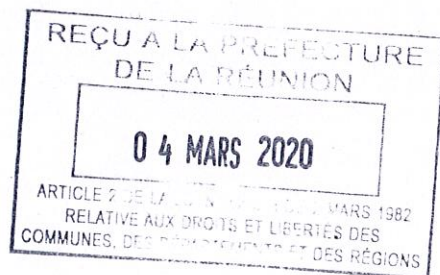
VU le rapport 2019-CA12_08_Prévisionnel des CP de l'AP *Plan Régional THD*

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De répartir les crédits de paiement liés à l'autorisation de programme *Plan Régional Très Haut Débit* de la manière suivante :

	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Nb locaux	-	11 026	14 503	-	
Nb locaux cumulés	-	11 026	25 529	25 529	
Investissement Annuel	250 000	16 000 000	20 000 000	3 750 000	40 000 000

ARTICLE 2 : D'autoriser le Directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.



Le Président de la Régie Réunion THD

Vincent RAYET
Réunion THD
SIRET : 842 430 878 00012 - APE : 6190Z